

# Assurer un avenir meilleur

*Un groupe de réfugiés syriens vivant en Turquie se sont vus attribuer des bourses DAFI pour étudier à l'université d'Ankara.*

Les personnes déplacées et les apatrides ne sont pas différents des autres personnes et souhaitent, comme tout le monde, un avenir meilleur et plus digne pour elles-mêmes et pour leurs proches. Mais pour atteindre ce rêve, les personnes relevant de la compétence du HCR ont besoin d'opportunités en termes d'éducation, de documents d'identité, de liberté de circulation, de travail et d'emploi. Tout cela peut avoir un impact considérable sur leur vie.

En 2017, le HCR a continué de coopérer avec les gouvernements des pays d'accueil dans l'objectif d'atteindre des solutions durables et globales pour toutes les personnes relevant de sa compétence. Conformément à la Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants, des efforts collectifs ont été réalisés pour fournir des réponses durables dès le début d'une urgence et promouvoir l'inclusion des réfugiés dans les systèmes nationaux.

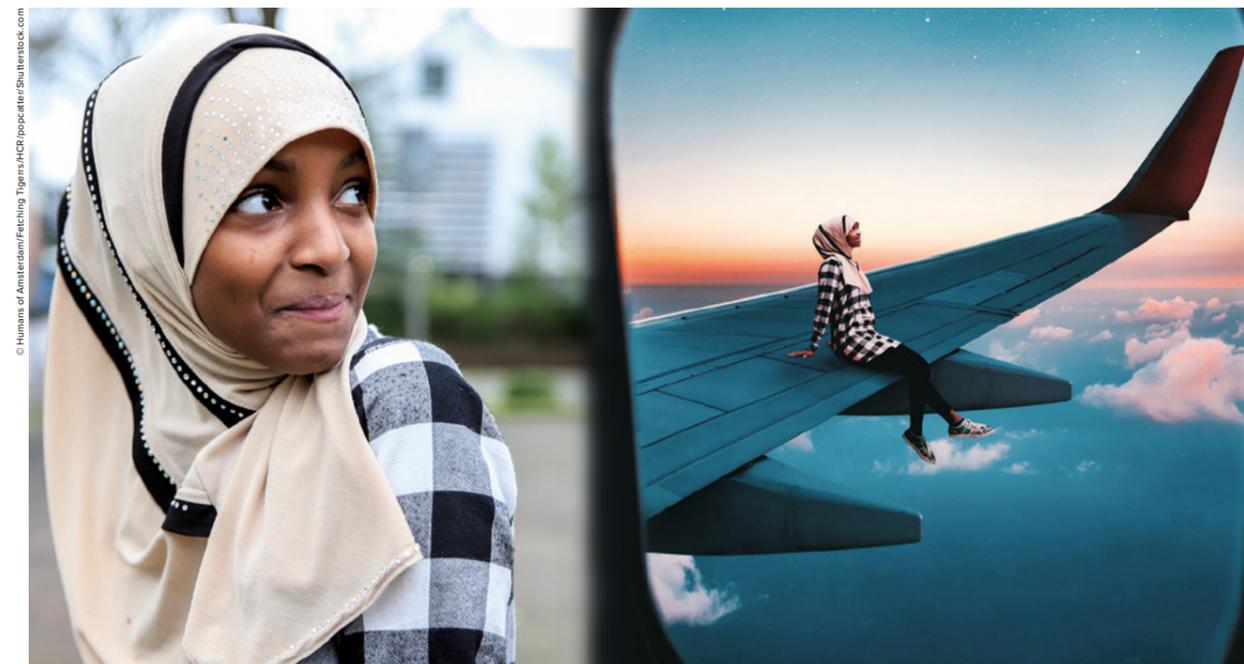
Ces dernières années, des évolutions essentielles des politiques, notamment l'Agenda 2030 pour le développement durable et son engagement de « ne pas faire de laissés-pour-compte », l'engagement du Sommet humanitaire mondial pour une « nouvelle façon de travailler » et le Cadre d'action global pour les réfugiés (CRRF) annexé à la Déclaration de New York, ont contribué à une réorientation vers des solutions plus systématiques et plus prévisibles aux situations de déplacement forcé. L'objectif ultime est toujours de trouver des solutions pour toutes les personnes relevant de la compétence du HCR et, dans cette attente, d'aider les réfugiés à contribuer activement aux communautés d'accueil et à bénéficier des services de base au même titre que les ressortissants des pays qui les accueillent.

S'appuyant sur ces évolutions, en 2017 le HCR s'est employé à collaborer avec les gouvernements et d'autres partenaires pour assurer une meilleure coordination des actions humanitaires et de développement au bénéfice tant des réfugiés que des communautés d'accueil. À cette fin, le HCR a déployé le CRRF dans 13 pays, en développant des réponses basées sur des partenariats à des situations de réfugiés de grande ampleur et en coopérant avec de nouveaux partenaires gouvernementaux comme les autorités locales. L'application du CRRF a conduit à un renforcement du partage des responsabilités à l'échelle mondiale, conformément à son objectif premier d'alléger la pression sur les pays d'accueil.

Grâce à un plus grand engagement avec les acteurs de l'aide bilatérale au développement, de nouveaux projets ont été lancés pour soutenir l'accès aux services pour les réfugiés comme pour les communautés d'accueil qui, à leur tour, ont encouragé des politiques inclusives dans les zones accueillant des réfugiés. Les approches globales ont favorisé des synergies plus fortes avec les objectifs de l'Agenda 2030 pour le développement durable et renforcé l'inclusion des réfugiés dans les plans nationaux de développement et les plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement (voir le chapitre *Élargir les partenariats*).

Ce chapitre présente la réponse du HCR, notamment les pratiques innovantes, les progrès réalisés et les défis rencontrés dans la recherche de solutions globales et durables pour les personnes relevant de sa compétence.

## SOLUTIONS GLOBALES



Manaal, 14 ans, est originaire de Somalie et vit à Amsterdam, aux Pays-Bas. Elle rêve de devenir hôtesse de l'air pour « pouvoir voyager, voir Paris et avoir des papillons dans le ventre ».

### Le rapatriement volontaire

La plupart des personnes déplacées préféreraient retourner dans leur pays ou leur région d'origine, même après de nombreuses années d'exil. Dans le cadre de la Déclaration de New York, les États se sont engagés à promouvoir des solutions durables, et en particulier pour un retour rapide et durable, dans la sécurité et la dignité. Ces engagements, pris dans le cadre de la Déclaration de New York et du CRRF qui en fait partie, reconnaissent que le rapatriement volontaire ne nécessite pas seulement un soutien pour le processus de retour mais aussi que les retours durables nécessitent davantage d'efforts dans le domaine de l'aide humanitaire, du développement et de la consolidation de la paix.

Si les conditions pour le rapatriement volontaire sont restées difficiles en 2017, le nombre de réfugiés rapatriés dans leur pays d'origine a augmenté de 552 100 en 2016 à 667 400 en 2017. La majorité d'entre eux (518 600) ont été assistés par le HCR. Même si le retour dans le pays

d'origine reste la solution préférée pour la plupart des réfugiés, le retour doit être basé sur une décision libre et éclairée et avec un engagement entier du pays d'origine dans le processus de réintégration afin de s'assurer que les personnes de retour puissent reconstruire leurs vies en toute sécurité. C'est dans ces contextes le plus souvent complexes que la plupart des retours se sont effectués en 2017. Dans les endroits où des personnes sont rentrées bien que la situation ne soit pas propice à une réintégration durable, le HCR a effectué un suivi des conditions de protection et a fourni aux réfugiés et aux déplacés internes des informations sur les conditions de retour, les risques de protection et les obstacles afin de s'assurer que leur décision de rentrer soit prise de manière libre et éclairée. Pour les personnes relevant de la compétence du HCR souhaitant rentrer volontairement dans leur pays ou région d'origine, des facteurs demeuraient essentiels dans leur prise de décision comme notamment l'existence d'un gouvernement opérationnel et d'un

état de droit, la reconnaissance juridique de leurs droits de propriété, ainsi que la sécurité et la sûreté. En dehors de ces considérations générales, les facteurs liés à la culture et à l'identité pesaient également dans leur décision de rentrer.

Lorsque les conditions ne sont pas propices au retour, les personnes peuvent se retrouver déplacées internes, chercher refuge en dehors de leur pays ou être en danger pour d'autres raisons. Le HCR a globalement observé des retours de grande ampleur organisés par les personnes elles-mêmes vers des zones potentiellement dangereuses et où la durabilité de la réintégration n'était pas assurée. Ce scénario illustre les dynamiques complexes et fluctuantes dans lesquelles de nombreux réfugiés se retrouvent. Les personnes qui souhaitent rentrer avant que les conditions ne soient propices, ont le droit de le faire. La réponse du HCR face à cette situation consiste à trouver un équilibre entre le respect du droit de toute personne de rentrer dans son pays d'origine ou son pays de résidence habituelle, et le principe selon lequel tout rapatriement doit se fonder sur une décision libre et éclairée des réfugiés sans les inciter ni les encourager à rentrer prématurément. En 2017, l'organisation a continué de coopérer avec ses partenaires pour favoriser l'état de droit et progresser dans les secteurs du développement, de la prévention des conflits et de la consolidation de la paix afin de contribuer à la création de conditions propices au retour des personnes relevant de sa compétence.

Par exemple, le HCR a facilité le retour volontaire d'un groupe de réfugiés en République du Congo vers une région

de la République centrafricaine (RCA), tout en répondant simultanément à un déplacement d'urgence dans une autre région de ce pays. Au Nigéria, alors que des informations faisaient état de retours importants organisés par les réfugiés eux-mêmes, le HCR n'a pas à ce jour facilité de rapatriement volontaire dans les pays voisins en raison des conditions existantes. À l'avenir, le HCR prévoit de faciliter le rapatriement volontaire depuis le Cameroun et le Niger des réfugiés nigériens qui souhaitent rentrer au nord-est du pays si la situation sécuritaire dans les régions potentielles de retour se stabilise.

En 2017, le HCR a aidé environ 58 800 réfugiés afghans enregistrés à rentrer volontairement, essentiellement depuis le Pakistan, et a renforcé ses systèmes de surveillance des retours en Afghanistan. La capacité d'absorption était néanmoins limitée dans les régions de retour surtout en raison d'un manque d'opportunités de travail et d'emploi, d'une absence de clarté en matière de droits et de restitution des terres et des biens et d'hébergements insuffisants. Compte tenu de la dégradation de la situation sécuritaire et de l'augmentation des déplacements internes, le rapatriement volontaire et la réintégration durable en Afghanistan demeurent difficiles.

La situation au Burundi est restée telle que le HCR n'a pas pu globalement encourager ou promouvoir les retours. L'organisation a toutefois soutenu le retour volontaire de 13 000 réfugiés burundais depuis la République-Unie de Tanzanie entre septembre et décembre 2017. Au Burundi, un programme conjoint de la FAO, du FNUAP, du PNUD et du HCR a soutenu

la surveillance des frontières et l'accès à la justice, les services sociaux et de sécurité pour les rapatriés et les communautés locales, ainsi que le développement d'opportunités de travail et d'emploi. Le HCR a également facilité le retour volontaire de réfugiés dans d'autres pays, notamment vers la Côte d'Ivoire, le Mali, la Somalie, le Soudan et le Sri Lanka.

En Somalie, le HCR a participé à plusieurs programmes conjoints des Nations Unies. L'un d'entre eux, qui impliquait les partenaires du PNUD et de UN-Habitat, visait à rendre les institutions pertinentes

accessibles tant aux déplacés internes qu'aux rapatriés en améliorant les mécanismes locaux de gouvernance. Il a aussi contribué à améliorer l'accès des réfugiés à des hébergements abordables et aux autres services essentiels nécessaires au processus d'intégration. Le HCR s'est également engagé activement dans l'élaboration de la phase suivante du Projet conjoint des Nations Unies sur l'état de droit qui devrait étendre l'accès à la justice et à la police de proximité aux déplacés internes, aux rapatriés et aux autres communautés affectées par les déplacements.



### Aides en espèces pour les rapatriés

En 2017, le HCR a commencé à aider les rapatriés depuis le Kenya à accéder aux services bancaires en Somalie. Les rapatriés ont pu utiliser les cartes d'identité délivrées par le HCR pour accéder à leur argent. Dans le cadre de cette initiative, le HCR a apporté son expertise en matière de programmes d'aides en espèces et ses relations avec les partenaires du secteur privé pour créer des opportunités d'inclusion financière aux personnes relevant de sa compétence.

© HCR/Faisal Omar



Fadumo vend ses propres tissus teints sur le marché de Kismayo, ainsi que des fruits et légumes.

### Des programmes d'aide pour donner un nouvel avenir aux rapatriés somaliens

Malgré la persistance des difficultés liées à la sécheresse, à l'insécurité alimentaire, au conflit et au manque de services en Somalie, quelque 111 000 réfugiés somaliens sont rentrés dans leur pays depuis 2014, principalement depuis Djibouti, le Kenya et le Yémen. En 2017, le HCR a aidé à rapatrier volontairement plus de 35 000 réfugiés du Kenya en Somalie.

Avec ses partenaires, le HCR aide les rapatriés comme Fadumo à se réinsérer dans leur pays d'origine. La jeune femme de 24 ans est née et a grandi dans le camp de Dadaab au Kenya mais, avec sa famille, elle a décidé de retourner à Kismayo, au sud de la Somalie.

L'installation en Somalie n'a toutefois pas été facile. En plus de l'adaptation à un nouvel environnement exposé à l'insécurité et à un manque sévère d'infrastructures, Fadumo avait besoin d'un travail pour subvenir aux besoins de ses trois jeunes garçons. Elle a entendu parler d'un centre d'aide aux rapatriés à Kismayo, géré par le Comité américain pour les réfugiés et le HCR. Elle s'est inscrite à des cours d'informatique et de formation technique et professionnelle.



Faduma a créé sa propre entreprise et gère désormais un atelier florissant qui fabrique de beaux vêtements qu'elle vend sur le marché local. Elle a rencontré le succès et éprouvé un sentiment d'appartenance pour la première fois de sa vie. « La vie est tellement meilleure ici que dans le camp de réfugiés », explique-t-elle. « J'ai les moyens de nous nourrir, je peux payer le loyer et j'ai inscrit mon fils aîné à l'école. »

En RCA, le HCR a collaboré avec des partenaires travaillant dans le domaine de la consolidation de la paix et du développement pour inclure des déplacés internes et des rapatriés potentiels dans une enquête nationale sur la perception de la justice, de la sécurité et de la paix. En coopération avec des partenaires, le HCR a également soutenu l'accès des rapatriés au logement, aux terres et à la propriété, en plus de l'aide apportée au travail de comités locaux pour la paix et la réconciliation.

Le HCR a globalement soutenu d'autres mécanismes encourageant la cohésion sociale, comme des plateformes interconfessionnelles et des comités de retour pour favoriser des liens plus forts entre les rapatriés et la société civile nationale. Au Honduras, pour aider à régler des conflits potentiels dans les zones où les réfugiés étaient de retour, le HCR a encouragé la coopération entre la société civile et les autorités locales et nationales. Il y a notamment eu un travail d'analyse des

situations locales en matière de logement, des terres et propriété conformément au Cadre global régional de protection et de solutions (connu sous le nom de MIRPS—*Marco Integral Regional para la Protección y Soluciones*), la déclinaison régionale du CRRF. Au Soudan, un programme conjoint des Nations Unies a continué de renforcer la justice et la sécurité, notamment par des mécanismes de règlement des litiges et la reconstruction du système de justice pénale dans des régions pilotes où les déplacés internes sont susceptibles de revenir.

### L'intégration locale

L'intégration locale pour les réfugiés dans un pays d'asile est un processus complexe et progressif dans l'espoir de parvenir à une solution durable. Ce processus présente des dimensions différentes qui sont étroitement liées entre elles.

L'intégration locale est un processus juridique, civil et politique. Les États d'accueil accordent progressivement aux réfugiés un ensemble plus large de droits et de prestations quasi comparables à ceux dont bénéficient les nationaux. Il s'agit notamment de la liberté de circulation, de l'accès à l'éducation et au marché du travail, de l'accès aux services publics, de la possibilité d'acquiescer et de disposer d'une propriété, ainsi que de documents d'identité et de voyage valables. La réunification familiale est également cruciale pour l'intégration locale. Par conséquent, en 2017 le HCR a continué de plaider auprès des États en faveur de la naturalisation et du droit au séjour permanent. L'organisation a également aidé les réfugiés à régler les obstacles administratifs et pratiques pour accéder à ces droits et a coopéré avec les autorités nationales pour l'adoption de politiques et de législations sur l'intégration locale.

Entre fin 2016 et 2017, le Costa Rica, l'Inde, le Kazakhstan, le Mexique et l'ex-République yougoslave de Macédoine ont tous accordé la citoyenneté aux

réfugiés. La Zambie a également confirmé qu'elle délivrerait des titres de séjour de trois ans aux anciens réfugiés rwandais qui n'avaient plus besoin de protection internationale, sans exiger de passeport national. Elle progresse aussi vers l'octroi de visas de séjour permanent aux anciens réfugiés angolais.

Au-delà de ses dimensions juridiques et sociales, l'intégration locale constitue également un processus économique grâce auquel les réfugiés deviennent au fil du temps moins dépendants de l'aide étatique et humanitaire. Comme les réfugiés deviennent plus indépendants au plan économique, leur contribution à leurs communautés d'accueil augmente également. Aussi, compte tenu de l'importance de l'inclusion économique pour les réfugiés, le HCR a continué en 2017 d'encourager les États à faciliter davantage l'accès des réfugiés à l'emploi (pour en savoir plus, voir la section sur *L'inclusion économique et les moyens de subsistance* dans ce chapitre).

De plus, l'intégration locale constitue un processus social et culturel qui implique une relation entre les communautés d'accueil et les réfugiés, et qui exige des institutions publiques qu'elles répondent aux besoins d'une population diversifiée. La promotion de la coexistence pacifique entre les déplacés et les communautés d'accueil fait partie des priorités stratégiques globales du HCR, conformément aux principes d'inclusion inclus dans le CRRF. En 2017, des approches communautaires en matière de protection ont offert l'opportunité aux déplacés et aux communautés d'accueil d'identifier des préoccupations communes et de concevoir et mettre en œuvre des actions pour y répondre.

Au Brésil, le gouvernement national et la municipalité de São Paulo ont poursuivi leurs efforts visant à créer des conditions propices à l'inclusion des réfugiés. La municipalité, les organisations internationales, les membres de la société civile, les migrants et les réfugiés ont

élaboré tous ensemble la première politique publique pour l'inclusion et l'intégration.

Des approches communautaires ont encouragé la cohésion sociale au sein de la population déplacée en assurant l'inclusion et la représentation de tous les groupes, y compris de ceux ayant des besoins spécifiques et des plus marginalisés. Des évaluations participatives régulières ont été réalisées avec les réfugiés concernant leurs expériences d'intégration, et leurs propositions et commentaires ont été transmis aux autorités nationales.

À l'échelle globale, d'autres interventions ont porté sur des initiatives avec des instituts culturels, la participation à des groupes de travail de l'État, des évaluations conjointes des difficultés d'intégration locale prenant en compte les points de vue des réfugiés et des communautés locales, ainsi que le travail avec les acteurs du secteur privé et de la société civile impliqués dans l'amélioration des conditions d'accueil et des perspectives d'intégration. Par exemple, au Mexique, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés a rencontré des dirigeants d'entreprises pour parler du rôle des entreprises dans l'intégration des réfugiés. En Gambie, le HCR a rencontré les autorités pour discuter de la façon dont l'accès des réfugiés aux terres agricoles pourrait faire partie des plans de ce pays pour stimuler le développement et la croissance économique des zones rurales.

Le HCR a continué d'élargir sa collaboration avec les autorités locales et nationales, ainsi qu'avec les communautés d'accueil. Toutes ces parties prenantes ont un rôle à jouer dans l'intégration réussie des réfugiés. En Europe, le HCR a développé un partenariat avec l'OCDE pour réaliser dix études de cas sur l'engagement des autorités locales auprès des réfugiés afin de mieux comprendre la politique des villes envers eux. La ville de Gdansk, en Pologne, constitue un exemple dans lequel des autorités locales ont joué un rôle de premier plan en matière d'intégration. Dans cette

ville, les autorités locales ont élaboré un plan d'intégration en 2016 qui a remporté un tel succès qu'il a été déployé par la suite dans 11 autres villes polonaises en 2017.

En 2017, le HCR a été fortement encouragé par les travaux du Sommet mondial des Maires et des Villes solidaires. Ces entités ont montré l'importance du leadership au niveau local pour construire avec succès des politiques et des méthodes pour l'intégration des réfugiés. En Amérique latine, où l'initiative des Villes solidaires est basée, les autorités au Brésil, au Chili, au Costa Rica et en Équateur ont progressé vers une meilleure inclusion des réfugiés dans les régimes de protection sociale et dans les programmes de santé et d'hébergement (voir le résumé régional des *Amériques*). Au Mexique, le HCR a soutenu le transfert de réfugiés des régions frontalières vers la ville de Saltillo où un programme spécifique d'intégration locale et des opportunités de travail formel existent. Les ministères et les employeurs concernés ont assuré un soutien coordonné pour les réfugiés souhaitant accéder au marché du travail. Compte tenu de la nécessité de garantir un régime foncier pour faciliter l'intégration locale, le HCR a coopéré avec les autorités colombiennes afin de légaliser 30 installations urbaines informelles pour déplacés internes, ce qui représente une étape essentielle vers l'intégration locale et qui aide les déplacés internes à exercer leurs droits comme l'accès à un logement, à une terre, à un travail et à un emploi. En Colombie également, le HCR espère que l'élaboration d'une nouvelle politique gouvernementale sur la gestion des installations urbaines permettra d'apporter des avantages aux personnes relevant de sa compétence ainsi qu'aux communautés d'accueil.

Le Sommet mondial des Maires et des Villes solidaires illustre l'importance du leadership local dans l'intégration des réfugiés en Amérique latine.

## 200

L'Équateur a délivré plus de 200 cartes nationales d'identité à des réfugiés en 2017, qui leur permettent de bénéficier des mêmes droits et services que les nationaux.

## La réinstallation

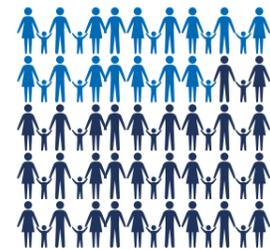
APERÇU | 2017

**71,4 MILLIONS**  
DE PERSONNES RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DU HCR

**19,9 MILLIONS**  
DE RÉFUGIÉS SOUS LE MANDAT DU HCR

**1,2 MILLION**  
DE RÉFUGIÉS AYANT BESOIN D'ÊTRE RÉINSTALLÉS

**75 200**  
DEMANDES DE RÉINSTALLATION

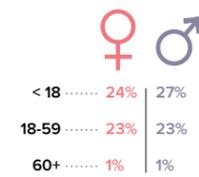


Les cinq principales nationalités ayant besoin d'être réinstallées



- République arabe syrienne
- République démocratique du Congo
- République centrafricaine
- Soudan du Sud
- Afghanistan
- Autres

Demandes de réinstallation par âge et genre



De nombreux réfugiés ne peuvent pas rentrer dans leur pays d'origine car les conflits et les persécutions n'ont pas cessé. Certains vivent dans des situations dangereuses ou ont des besoins spécifiques qui ne peuvent pas être couverts dans le pays où ils ont demandé une protection. Dans ces cas, le HCR les aide à se réinstaller dans un pays tiers.

En 2017, 19,9 millions de personnes étaient réfugiées et relevaient de la compétence du HCR dont 1,2 million avaient besoin d'être réinstallées. Cependant, seules près de 75 200 places de réinstallation ont été proposées, soit une baisse de 54 pour cent par rapport à 2016 (163 200). La diminution s'explique par un nombre plus réduit de possibilités de réinstallation du fait d'un contexte international mouvant.

En réaction, le HCR a intensifié ses efforts de plaidoyer pour augmenter le nombre de places de réinstallation et s'assurer que les programmes restent axés sur la protection et soient stratégiques et conformes aux priorités globales en matière de réinstallation. L'organisation a amélioré la qualité et l'intégrité des processus de réinstallation, en particulier dans le cadre d'un projet innovant qui lui a permis de

passer en revue ses procédures internes tout en exploitant les innovations existantes dans le processus de réinstallation.

Tout au long de l'année, le HCR a aidé les États à mettre en œuvre des programmes de réinstallation axés sur la protection et s'est efforcé d'influencer les évolutions juridiques et politiques susceptibles d'affecter la réinstallation, en particulier dans l'Union européenne. L'organisation a élargi la base globale de réinstallation à travers le Mécanisme d'appui conjoint aux pays de réinstallation émergents (ERCM). Les efforts de plaidoyer ont contribué à augmenter les quotas de réinstallation de certains États et de garantir en particulier l'accès à des places de réinstallation d'urgence à des réfugiés dont la vie était en danger imminent (voir les résumés régionaux).

Le « groupe restreint pour la réinstallation des Syriens » a joué un rôle crucial pour mobiliser des soutiens en faveur d'une réinstallation à grande échelle, testant de nouvelles méthodes pour traiter les demandes de réinstallation, partageant les meilleures pratiques entre États et établissant des relations entre eux dans l'objectif essentiel de mieux répondre

aux flux de réfugiés en provenance de la République arabe syrienne (Syrie). En août 2017, un « groupe restreint pour une réinstallation et des voies complémentaires d'admission renforcées le long de la route de la Méditerranée centrale » a été créé. Le groupe s'est mobilisé pour développer la réinstallation des réfugiés les plus vulnérables et a recherché de manière proactive des possibilités d'admission sûres et réglementées par le biais de voies complémentaires (voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux sur la situation en Méditerranée centrale*).

Le HCR s'est investi dans ses partenariats avec les États et avec des acteurs non traditionnels, et les a développés afin d'élargir les possibilités de réinstallation et d'admission humanitaire. L'organisation a participé à l'Initiative globale de parrainage de réfugiés afin de promouvoir et de soutenir la mise en place de programmes de parrainage communautaires. L'organisation a également favorisé l'implication de la société civile dans ces programmes en réalisant deux évaluations sur leur portée en Argentine et au Chili et en coordonnant une table ronde au Brésil. Ses efforts ont permis une participation accrue de la société civile dans la mise en œuvre des programmes de parrainage communautaires. Par le biais des consultations annuelles tripartites sur la réinstallation et des groupes de travail sur l'intégration, l'intégrité et le renforcement des capacités, le HCR a également établi et entretenu des partenariats avec les États, les organisations de parrainage, les partenaires multilatéraux, les ONG, le secteur privé, les acteurs du secteur du développement, les universités et les communautés réfugiées.

### Les voies complémentaires d'accès à la protection et aux solutions

Si la réinstallation demeure l'un des outils les plus importants grâce auquel les États peuvent répondre aux besoins de protection des réfugiés, les voies complémentaires d'admission peuvent

fournir d'autres opportunités de parvenir à des solutions durables. En acquérant de nouvelles compétences, en contribuant au marché du travail, en recevant une éducation ou en rejoignant des membres de leur famille dans des pays tiers, les réfugiés peuvent bénéficier d'un séjour sûr et légal dans un lieu où leur protection internationale est assurée. Les voies complémentaires d'admission ne sont pas censées se substituer à la protection accordée aux réfugiés en vertu du régime de protection internationale: elles le complètent et, comme le réaffirme la Déclaration de New York et le CRRF, elles sont une manifestation importante de la solidarité internationale et du partage des responsabilités.

Bien que les réfugiés rencontrent de nombreux obstacles et difficultés pour accéder aux voies complémentaires d'admission, par exemple pour obtenir des autorisations de sortie, des visas d'entrée ou des documents de voyage ou pour répondre aux critères d'éligibilité stricts, des progrès importants ont été réalisés en 2017. Le HCR a soutenu les actions liées aux promesses des États et les initiatives existantes en matière de voies complémentaires d'admission, par exemple les programmes d'enseignement supérieur offerts par la France et le Japon à des réfugiés syriens. L'organisation a élaboré des recommandations relatives à la mise en place de systèmes et de mécanismes nécessaires pour soutenir les voies complémentaires d'admission et a collaboré avec tous les acteurs concernés, notamment les États, la société civile, le secteur privé, les universités, les organisations gouvernementales et les réfugiés.



### Soutien des Ambassadeurs de bonne volonté

Les Ambassadeurs de bonne volonté du HCR, comme Khaled Hosseini, mettent en lumière le travail essentiel du HCR pour construire un avenir meilleur aux personnes déplacées. La mission de Khaled Hosseini en Ouganda a permis d'étudier l'impact d'approches innovantes comme le partage des terres entre ressortissants ougandais et réfugiés, tandis que la rencontre de David Morrissey avec une famille syrienne hébergée depuis peu à Londres a donné une dimension humaine au processus de réinstallation. Alek Wek a également écrit une tribune pour CNN, soulignant auprès d'un public mondial l'importance fondamentale de l'éducation pour l'autonomisation des réfugiés.



L'Ambassadeur de bonne volonté du HCR Khaled Hosseini, en compagnie du responsable ougandais du Comité local, Yahaya Onduga, dans l'installation de Bidibidi en Ouganda.

Le HCR a aidé des pays dans les régions d'Asie et Pacifique et du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, ainsi que des pays concernés par la situation sur la route de la Méditerranée centrale, à concevoir des stratégies de solutions pour les réfugiés et a identifié des interventions et des partenariats susceptibles d'élargir l'accès des réfugiés à ces voies sûres et réglementées. Au niveau régional, l'organisation a soutenu l'adoption d'un

protocole de l'Union Africaine relatif à la libre circulation des personnes, au droit de séjour et au droit d'établissement, qui créera des opportunités d'accès à des solutions pour les réfugiés dans la région. Le HCR a également forgé de nouveaux partenariats, par exemple avec *United World Colleges (UWC)* afin d'élargir l'accès des étudiants réfugiés à l'enseignement secondaire dans des pays tiers.



### Le réseau *United World Colleges* permet d'élargir l'accès des réfugiés à l'enseignement secondaire

Cette initiative soutenue par le HCR vise à offrir chaque année 100 bourses d'études à des jeunes réfugiés et déplacés internes pour leur permettre d'étudier dans l'un des collèges membres du réseau UWC.

En 2017, moins de un pour cent des réfugiés sont allés à l'université et seuls 23 pour cent ont suivi un enseignement secondaire. Mais UWC, membre de l'initiative du HCR #Aveclesréfugiés, espère que son engagement envers les jeunes réfugiés et déplacés internes dans le monde contribuera à changer la donne.

Le manque d'accès à l'éducation est un problème majeur pour les jeunes réfugiés. La moitié des 19,9 millions de réfugiés relevant de la compétence du HCR sont des enfants. L'éducation de ces jeunes réfugiés est capitale pour le développement paisible et durable de leurs pays d'accueil et de leurs pays d'origine en cas de retour. Si l'on compare leur situation à celle des autres enfants et adolescents à l'échelle mondiale, le fossé ne cesse cependant de se creuser au détriment des réfugiés.

UWC, qui compte 17 collèges sur quatre continents, a aidé 47 étudiants réfugiés à préparer leur baccalauréat international en 2017, ce qui leur donne accès aux universités du monde entier. Les étudiants du réseau UWC sont sélectionnés par 159 comités nationaux répartis dans le monde sur la seule base de leur potentiel, indépendamment de leurs moyens socio-économiques.



*United World Colleges* a contribué à élargir l'accès des réfugiés à l'enseignement.



En partenariat avec l'OCDE, le HCR a lancé une cartographie des voies d'entrée sûres et régulières et des visas non-humanitaires utilisés par les réfugiés pour entrer dans les pays de l'OCDE. Les conclusions initiales, présentées en novembre 2017, devraient éclairer les futures orientations du HCR relatives aux voies complémentaires d'accès à la protection et améliorer les

programmes de développement et les approches politiques de cette question dans les pays de l'OCDE. En 2017, l'OIT et le HCR ont exploré ensemble des moyens de mettre en œuvre des voies complémentaires d'accès à la protection grâce à la mobilité de la main d'œuvre, qui sont détaillés dans un programme de travail commun.

#### DOMAINES D'INTERVENTION

#### PRINCIPALES RÉALISATIONS

### SOLUTIONS DURABLES

#### SOUTENIR LE RAPATRIEMENT VOLONTAIRE DANS LA SÉCURITÉ ET LA DIGNITÉ. EN 2017, LE HCR :

**Soutenir le rapatriement volontaire des réfugiés dans la sécurité et la dignité lorsque les conditions sont propices**

A aidé 518 600 réfugiés à rentrer volontairement dans leur pays d'origine en sécurité et dans la dignité lorsque les conditions le permettaient.

A aidé 19 000 Rwandais à rentrer dans leur pays d'origine. La Stratégie globale de solutions pour le Rwanda s'est officiellement terminée en décembre 2017. Depuis son lancement en 2009, quelque 70 000 Rwandais sont rentrés.

A organisé des dialogues structurés avec les réfugiés dans les pays d'asile, en coopération avec les autorités nationales, les partenaires du secteur du développement et d'autres parties prenantes, ainsi qu'avec les déplacés internes et les rapatriés dans les pays d'origine afin de prévoir et de soutenir une réintégration durable.

**Développer des stratégies de solutions pluriannuelles et de partenariats multiples, en coopération avec les autorités nationales, les partenaires du secteur du développement et d'autres parties prenantes, pour la réintégration des rapatriés réfugiés et déplacés internes**

A développé 22 stratégies de protection et de solutions pluriannuelles et de partenariats multiples. Selon le contexte, ces stratégies comprennent le cas échéant une aide au rapatriement volontaire et à la réintégration.

#### RÉALISER LE POTENTIEL POUR L'INTÉGRATION. EN 2017, LE HCR :

**Rendre l'intégration plus durable**

A soutenu les gouvernements et a coopéré avec les équipes de pays des Nations Unies concernant l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans de développement locaux et nationaux et les projets sectoriels, notamment à travers l'application du CRRF et des stratégies de protection et de solutions pluriannuelles et de partenariats multiples.

A élaboré des conseils techniques pour les opérations concernant l'inclusion des personnes relevant de sa compétence dans les plans de développement locaux et nationaux.

A aidé le gouvernement du Malawi à réaliser une auto-évaluation de ses capacités institutionnelles concernant les systèmes de DSR.

**Renforcer les capacités pour inclure les besoins spécifiques des personnes relevant de la compétence du HCR dans les processus nationaux de projets portant sur le logement, les terres et la propriété, en partenariat avec les acteurs du secteur du développement**

A mis en œuvre 3 projets dans le domaine du logement, des terres et de la propriété en partenariat avec des acteurs du secteur du développement au Myanmar, en Somalie et en Ukraine.

A continué de déployer un projet au Niger destiné à identifier et à résoudre les difficultés actuelles et potentielles en matière de logement, de terres et de propriété pour parvenir à des solutions durables pour les réfugiés, les déplacés internes et les rapatriés.

#### SOUTENIR L'AUTONOMISATION ET L'AUTOSUFFISANCE DES COMMUNAUTÉS. EN 2017, LE HCR :

**Identifier les obstacles pour l'accès aux droits et aux services nationaux du point de vue des communautés affectées**

A collaboré avec des partenaires du secteur de la consolidation de la paix et du développement afin d'inclure des réfugiés originaires de la RCA dans une enquête nationale sur la perception de la justice, de la sécurité et de la paix.

**RÉALISER LE POTENTIEL DE RÉINSTALLATION. EN 2017, LE HCR :****Soumettre des dossiers de réinstallation**

A soumis 75 200 demandes de réinstallation à 35 États dans le monde.

A aidé 6 pays à élaborer et à développer leurs programmes de réinstallation et d'admission humanitaire en leur offrant des recommandations et des conseils techniques, des activités de formation et de renforcement des capacités et en mobilisant l'expertise internationale.

A commandité une étude de ses méthodes de traitement des dossiers de réinstallation afin d'en maximiser l'efficacité et de cartographier les pratiques innovantes sur le terrain.

A soumis 10 propositions complètes soulignant les priorités clés en matière de réinstallation aux États de réinstallation, notamment à l'Union européenne. Cela a conduit à l'augmentation des quotas de plusieurs programmes étatiques de réinstallation importants, notamment en Australie, en Islande, en Suède et au Royaume-Uni.

A plaidé auprès des États de réinstallation, par l'intermédiaire du « groupe restreint pour la réinstallation des Syriens », pour la soumission de plus de 37 000 dossiers de réfugiés syriens.

A créé un nouveau « groupe restreint pour une réinstallation et des voies complémentaires d'admission renforcées le long de la route de la Méditerranée centrale ».

**Organiser les départs vers les pays de réinstallation**

A organisé le départ de quelque 65 100 réfugiés dans le monde à destination de 34 pays de réinstallation.

**Assurer l'intégrité de la procédure**

A publié une nouvelle politique de prévention et de répression des fraudes commises par des personnes relevant de sa compétence.

A effectué des missions d'évaluation des fraudes et fourni des conseils réguliers pour soutenir des opérations ciblées de prévention et de réponse aux risques de fraude.

A développé un module de formation en ligne sur sa nouvelle politique anti-fraude.

A organisé des séminaires en ligne pour le personnel chargé de la réinstallation sur les mesures d'intégrité à respecter dans le traitement des dossiers.

**Formation et renforcement des capacités**

A organisé des programmes de formation à la réinstallation et à la conduite d'entretien, des ateliers pour développer les compétences de conseil, ainsi que des formations en matière de politique et de procédures de réinstallation pour 300 employés du HCR et personnels affiliés.

A formé 46 fonctionnaires gouvernementaux et employés d'ONG de pays de réinstallation nouveaux ou émergents au ERCM.

A lancé un portail complet de données en ligne sur la réinstallation (<http://rsq.unhcr.org>) afin de fournir une base accessible de données sur le programme global de réinstallation du HCR.

**SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES VOIES COMPLÉMENTAIRES D'ADMISSION. EN 2017, LE HCR :****Faciliter les voies complémentaires d'admission pour les réfugiés dans des pays tiers et les mécanismes de protection et de solutions renforcées**

A soutenu les États et les partenaires dans 6 pays pour établir et développer les parrainages communautaires, notamment en tant que cofondateur de l'Initiative globale de parrainage de réfugiés.

En collaboration avec le gouvernement japonais, a aidé 19 étudiants syriens et leurs familles à obtenir un diplôme de Master au Japon.

Avec l'implication de la société civile, a aidé 25 réfugiés syriens à poursuivre leurs études dans les Universités de Toulouse et de Montpellier, grâce à des bourses subventionnées par la Région Occitanie-Pyrénées-Méditerranée.

A aidé l'Argentine et le Brésil à mettre en œuvre leurs programmes de visa humanitaire pour des Syriens, ce qui a conduit à l'arrivée de plus de 600 Syriens en Argentine et à la mise en place des capacités juridiques et institutionnelles nécessaires au Brésil.

**Renforcer les capacités et les partenariats pour l'identification, l'élaboration et le développement de voies complémentaires d'admission**

A forgé de nouveaux partenariats pour développer la réinstallation et les voies complémentaires d'accès à la protection et aux solutions, notamment avec l'Initiative globale de parrainage de réfugiés pour développer les parrainages communautaires, avec le Centre pour le développement mondial pour augmenter les financements de la réinstallation et avec la communauté de Sant'Egidio pour le projet de couloirs humanitaires.

Avec l'ONG partenaire *Talent Beyond Boundaries*, a créé une base de données de réfugiés talentueux en Jordanie et au Liban afin de développer des opportunités de mobilité de travail dans les pays tiers. Plus de 9 000 réfugiés étaient enregistrés en 2017.

A élaboré un module de formation sur les voies complémentaires d'admission et a formé du personnel dans les opérations.

**AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ**

Des enfants réfugiés Rohingyas dans une classe, après avoir reçu des fournitures scolaires dans une école d'un camp au Bangladesh.

« Les réfugiés ont des compétences et des talents qui ne demandent qu'à s'épanouir et à prospérer ».

— Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

Dans le cadre d'une approche engageant l'ensemble de la société, le HCR s'efforce systématiquement de poursuivre l'engagement de l'objectif de développement durable 4 (ODD 4) visant à « assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie ». Tous

les partenaires sont encouragés à inclure les enfants et les jeunes réfugiés dans les programmes nationaux d'éducation. L'approche du CRRF s'appuie sur cet engagement en faisant de l'inclusion des enfants et des jeunes réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation un élément fondamental.

- ENFANTS RÉFUGIÉS
- ENFANTS DU MONDE

TAUX D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE



Source: UNESCO/HCR

61%  
91%



En tant que membre des agences co-organisatrices de l'ODD 4-Éducation 2030, le HCR a soutenu la réunion régionale des Ministres de l'éducation d'Amérique latine et des Caraïbes en janvier 2017 et le Forum ministériel régional sur l'ODD 4 pour l'Afrique de l'Est qui s'est tenu en République-Unie de Tanzanie en février 2017. Dans ces deux régions, les États ont pris des engagements et formulé

des priorités afin d'inclure les réfugiés dans leurs systèmes nationaux d'éducation. Une collaboration renforcée avec l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), couvrant sept pays d'Afrique de l'Est, a conduit à l'engagement d'inclure les réfugiés dans les systèmes nationaux d'éducation d'ici 2020 (voir le résumé régional *Afrique*).



Le programme Éduquer un enfant - Fondation Education Above All

Le partenariat pluriannuel entre le HCR et Éduquer un enfant (EAC), une initiative de la Fondation *Education Above All*, fondée et présidée par son Altesse Sheikha Moza bint Nasser du Qatar, a continué d'offrir une éducation de qualité et d'augmenter le taux de scolarisation primaire des enfants réfugiés et déplacés dans 12 pays d'Afrique, d'Asie et du Moyen-Orient.

Ce partenariat entre EAC et le HCR a contribué à renforcer les programmes d'éducation, en permettant d'identifier et de répondre aux obstacles auxquels les enfants réfugiés sont confrontés pour s'inscrire à l'école primaire, suivre les cours et terminer leur cursus. Ce résultat a été obtenu grâce à des activités comme la délivrance de qualifications reconnues, des formations pour enseignants de l'école primaire, l'amélioration des infrastructures et des aides en espèces. Le partenariat a également soutenu les efforts des pays d'accueil visant à inclure les enfants réfugiés et déplacés internes dans les programmes nationaux d'éducation. Près de 680 500 enfants ont été inscrits à l'école primaire dans les pays cibles de EAC depuis le début du projet, dont plus de 355 000 en 2017. « J'aime enseigner aux enfants réfugiés qui ont besoin d'enseignants qui peuvent mieux comprendre leur situation et leur accorder l'attention spéciale dont ils ont besoin », explique Bako, une enseignante réfugiée qui a reçu des manuels scolaires du projet HCR-EAC en Ouganda.



Bako, une enseignante réfugiée à l'école primaire d'Ofonze dans l'installation de Bidibidi en Ouganda, pose en montrant les fournitures scolaires qu'elle a reçues grâce au programme Éduquer un enfant.



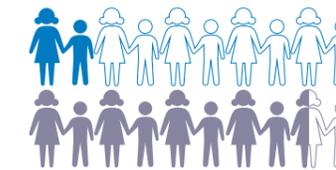
- ENFANTS RÉFUGIÉS
- ENFANTS DU MONDE

TAUX D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE



Source: UNESCO/HCR

23%  
84%



En 2017, le HCR a continué de s'attaquer aux obstacles à l'éducation pour les élèves réfugiés en soutenant des voies alternatives à l'enseignement secondaire. À cette fin, l'organisation a lancé l'année dernière un programme pluriannuel d'éducation des jeunes pour améliorer l'accès et le maintien dans l'enseignement secondaire de plus de 230 000 jeunes déplacés et issus des communautés locales au Kenya, en Ouganda, au Pakistan et au Rwanda. Le programme cherche à créer des opportunités d'éducation et de formation en ouvrant des passerelles vers l'enseignement supérieur et en encourageant activement les jeunes à participer au processus de décision et à surveiller l'impact du programme.

Le HCR a continué de soutenir des options d'éducation alternatives et adaptées pour les enfants et les jeunes réfugiés ayant manqué une partie importante de leur scolarité en raison de leur déplacement forcé. Des programmes certifiés d'éducation accélérée ont aidé à améliorer l'accès à des programmes éducatifs condensés adaptés. En outre, le HCR a continué de diriger le groupe de travail interorganisations sur l'éducation accélérée (AEWG). Ce groupe de travail, qui comprend des agences des Nations Unies, des ONG et des partenaires du secteur du développement, s'efforce d'améliorer la qualité des programmes d'éducation accélérée dans le monde.

Le HCR a lancé un programme pluriannuel d'éducation des jeunes ciblant 230 000 jeunes réfugiés dans quatre pays pour encourager la poursuite des études dans l'enseignement secondaire et l'acquisition de compétences.

Aides en espèces pour l'éducation



Les aides en espèces, associées à des programmes éducatifs, sont devenues un outil utile pour surmonter les obstacles à l'éducation dans divers contextes.

Le HCR utilise de plus en plus les aides en espèces pour soutenir l'éducation des réfugiés et des autres personnes relevant de sa compétence, tout en respectant leur droit de choisir leurs propres besoins. Au Pakistan, le HCR distribue des aides en espèces aux jeunes filles inscrites au lycée (classes de 3<sup>ème</sup> à terminale) dans les villages de réfugiés du Balochistan. Pour tenir compte des contraintes culturelles uniques s'imposant aux jeunes filles dans cette région, le HCR a créé des salles de classe réservées aux filles, avec des enseignantes de sexe féminin et situées à moins de deux kilomètres des villages de réfugiés. Cela permet aux jeunes filles d'aller à l'école à pied en groupes plutôt que d'emprunter les transports publics. Ces adaptations apparemment simples à la conception du programme, combinées aux récompenses financières pour la fréquentation de l'école, encouragent les familles à autoriser leurs filles à rester à l'école.



- ENFANTS RÉFUGIÉS
- ENFANTS DU MONDE

### TAUX D'INSCRIPTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



Source: UNESCO/HCR

1%  
36%



L'accès des réfugiés à l'enseignement supérieur est un élément de la recherche de solutions car il leur permet de développer des compétences d'encadrement, qui sont souvent cruciales pour leurs futures perspectives d'emploi. L'éducation les aide également à acquérir les connaissances, les compétences et les expériences

nécessaires pour construire leur avenir et celui de leur communauté. De nombreux réfugiés qui obtiennent un diplôme de l'enseignement supérieur deviennent des dirigeants dans leurs communautés, qu'ils retournent dans leur pays d'origine ou qu'ils s'installent dans leur pays d'accueil.



### L'innovation pour l'éducation

Les programmes d'éducation innovants et les interventions comme les *Instant Network Schools* et le *Humanitarian Education Accelerator*, ont contribué à stimuler l'inscription des réfugiés à l'école, à améliorer la qualité de l'enseignement et des apprentissages et à mettre en place des programmes d'éducation innovants fondés sur des données d'observation.

En partenariat avec la Fondation Vodafone, le HCR a créé 31 *Instant Network Schools* en RDC, au Kenya, au Soudan du Sud et en République-Unie de Tanzanie. L'introduction de nouvelles technologies — en particulier des technologies numériques interactives — dans un cadre d'enseignement et d'apprentissage, a transformé les salles de classe en pôles d'innovation pour l'apprentissage, améliorant ainsi l'accès à un enseignement de qualité et à des ressources pédagogiques. À la fin 2017, près de 62 500 jeunes réfugiés et plus de 860 enseignants avaient bénéficié de ces services.

Dans le cadre du programme *Humanitarian Education Accelerator*, l'UNICEF et le HCR travaillent sur des méthodes pour mettre en place des projets éducatifs innovants. Le programme aide cinq organisations partenaires clés — *Caritas*, *Kepler*, *Bibliothèques sans Frontières*, *War Child* et *World University Service* — à améliorer leurs capacités de surveillance et d'évaluation de leur travail pour mener des projets éducatifs dans plus de neuf pays en Afrique, en Europe et au Moyen-Orient. Avec le soutien de l'*American Institute for Research*, des organisations partenaires de ce programme ont désormais toutes élaboré des projets de recherche et d'évaluation.

En plus de la mise en place d'une gestion solide des données et de l'amélioration de la qualité des données en matière d'éducation, le HCR a commencé à déployer en 2017 un système de gestion des informations sur l'éducation des réfugiés qui recueille des statistiques sur l'éducation des enfants réfugiés. Un séminaire régional, réunissant des participants de cinq pays d'Afrique de l'Est, consacré à ce nouveau système s'est tenu au Rwanda.



De jeunes élèves utilisent des tablettes équipées d'un logiciel éducatif dans leur classe du programme des *Instant Network Schools (INS)* à l'école primaire de Juba, à Dadaab au Kenya.

© HCR/Assadullah Nasrullah

© HCR/Helena Pies



Fatimetou est soulagée après avoir terminé son premier examen d'anglais à l'Université de Nouakchott.



### Lauréate d'une bourse, une réfugiée malienne devient étudiante à l'université en Mauritanie

Fatimetou est la seule fille parmi le groupe de 18 lauréats de bourses d'études DAFI en 2017 à l'Université de Nouakchott. Cette bourse permet à de jeunes réfugiés de s'inscrire dans l'enseignement supérieur. Après la fermeture de son école dans le nord du Mali et sa fuite forcée vers la Mauritanie, elle n'aurait jamais imaginé pouvoir retourner à l'école, sans même parler d'étudier l'anglais à l'université.

La plupart des réfugiés en Mauritanie ont manqué des années d'école et ont dû lutter pour avoir accès à l'éducation, surtout au niveau supérieur. Beaucoup se heurtent à la barrière de la langue ou au manque d'argent pour subvenir à leurs besoins pendant leurs études. Souvent les filles qui, comme Fatimetou, ont des parents illettrés, grandissent en pensant que l'éducation n'est pas une option pour elles.

Fatimetou a passé son baccalauréat au camp de Mbera, ce qui lui a permis de solliciter une bourse d'étude DAFI. Elle compte parmi les rares étudiants qui ont relevé le défi d'étudier l'anglais dans un pays arabophone et francophone. « Ce qu'il y a de plus important pour moi, c'est d'aider ma communauté », dit-elle. « Je veux pouvoir dire au monde la réalité de ce que nous vivons et je sais que je pourrai le faire en apprenant l'anglais. Cela m'aidera aussi à comprendre le monde et à découvrir des choses différentes et des façons de vivre nouvelles et intéressantes ».

L'initiative académique allemande Albert Einstein pour les réfugiés (DAFI), financée par le gouvernement allemand avec le soutien d'autres partenaires dont un nombre croissant de donateurs privés, fournit des bourses qui permettent à des réfugiés d'obtenir un diplôme de premier cycle dans leur pays d'asile. Depuis sa création en 1992, plus de 14 000 étudiants réfugiés DAFI ont été soutenus dans leurs études supérieures, dont 6 700 étudiants

réfugiés dans 50 pays en 2017. Le programme a connu une augmentation de 44 pour cent des bourses d'études en 2017 par rapport à 2016 et il a couvert 13 pays supplémentaires. En plus des bourses, plus de 3 500 étudiants réfugiés dans 12 pays ont participé à ce jour à des programmes d'apprentissage par connexion numérique gérés par plusieurs universités et organisations.

Le programme DAFI de bourses d'études de l'enseignement supérieur a continué de contribuer à améliorer l'accès des réfugiés à l'enseignement supérieur. En 2017, le programme a soutenu 6 700 étudiants réfugiés dans 50 pays.

DOMAINES D'INTERVENTION

PRINCIPALES RÉALISATIONS

BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

AMÉLIORER L'ACCÈS À UNE ÉDUCATION DE QUALITÉ. EN 2017, LE HCR :

Fournir un soutien technique aux opérations pour l'inclusion des réfugiés dans les systèmes et les programmes nationaux d'éducation

En coopération avec le Partenariat mondial pour l'éducation, a soutenu 22 programmes au niveau des pays visant à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques, de programmes et de pratiques éducatives nationales qui ont permis à des étudiants issus à la fois de la population réfugiée et des communautés d'accueil d'avoir accès à une éducation de grande qualité dans le cadre des systèmes nationaux.

A dispensé 20 programmes de formation et de tutorat.

Augmenter l'inscription et le maintien à l'école des enfants et des jeunes sortis du système scolaire primaire et post-primaire dans les opérations pays

A augmenté le taux d'inscription à l'école primaire de 50% à 61% globalement et a inscrit plus de 355 000 enfants réfugiés à l'école primaire dans 12 pays dans le cadre du partenariat HCR-EAC.

A développé et lancé un Programme d'éducation des jeunes dans 4 pays, axé sur l'enseignement secondaire.

Développer et promouvoir l'utilisation de l'innovation dans l'éducation

A développé des services éducatifs innovants dans 20 pays, au bénéfice de plus de 150 000 réfugiés par le biais du programme *Instant Network Schools* et du *Humanitarian Education Accelerator* et d'autres programmes.

A coordonné le groupe de travail interorganisations sur l'éducation accélérée. Ce groupe de travail a lancé une série de documents d'orientation et un programme d'apprentissage pour renforcer les données en matière d'éducation accélérée. Les réfugiés ont eu accès à des programmes d'éducation accélérée dans 10 pays.

Améliorer l'accès à l'éducation tertiaire

A élargi l'allocation de bourses par le biais du programme DAFI à 6 700 étudiants.

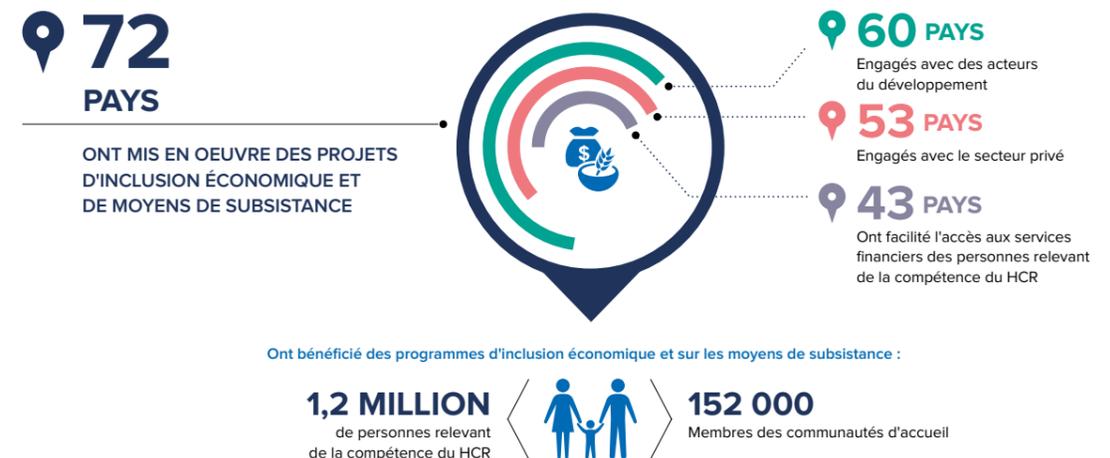
A déployé 10 programmes d'apprentissage connecté pour aider 3 500 étudiants réfugiés à participer à des programmes d'enseignement supérieur.

INCLUSION ÉCONOMIQUE ET MOYENS DE SUBSISTANCE

Le HCR s'engage à œuvrer pour trouver de nouveaux moyens d'inclure et d'autonomiser les réfugiés et les autres personnes relevant de sa compétence. L'organisation s'efforce de s'appuyer sur leur résilience, leurs connaissances et leurs compétences, en reconnaissant la contribution qu'ils peuvent apporter au développement de leurs

communautés d'accueil. Fort des résultats obtenus les années précédentes, le HCR a élargi son travail et ses partenariats en 2017 pour améliorer l'autosuffisance et l'inclusion économique des réfugiés, conformément à sa stratégie globale pour les moyens de subsistance et ses Orientations stratégiques pour la période de 2017 à 2021.

APERÇU | 2017



Les activités destinées à soutenir l'indépendance économique des réfugiés ont continué de nécessiter divers partenariats avec le secteur du développement, le secteur privé, les gouvernements et la société civile. En 2017, le HCR s'est attelé en particulier à assurer la durabilité et l'efficacité de son travail en faveur de l'inclusion économique et des initiatives dans le domaine des moyens de subsistance dans 72 pays. Ces efforts se sont nécessairement appuyés sur l'implication et le soutien de partenaires clés. Reflétant la prise de conscience croissante de l'importance du travail et de l'emploi pour le bien-être des réfugiés, le HCR a également augmenté le nombre d'experts du domaine des moyens de subsistance dans les pays, qui sont passés de 39 en 2016 à 61 en 2017. Le HCR a

également coopéré avec l'OIT pour évaluer le marché du travail et d'autres facteurs économiques dans les pays d'accueil de réfugiés et a réalisé des analyses dans six pays. Ces évaluations ont permis de s'assurer que les initiatives conçues pour aider à stimuler l'indépendance économique des réfugiés tiennent compte de la situation du marché local.

Renforcer les efforts visant à l'inclusion économique et financière des réfugiés dans les pays d'accueil

S'appuyant sur les résultats des projets pilotes de son modèle de progression depuis 2014, le HCR s'est associé à l'ONG *Trickle Up* pour déployer de nouveaux projets basés sur cette méthodologie en faveur de réfugiés et de membres des communautés d'accueil vivant dans

Le modèle de progression s'appuie sur des interventions limitées dans le temps et échelonnées visant à renforcer les moyens de subsistance des ménages. Cette méthodologie s'est révélée efficace pour aider des personnes vivant dans l'extrême pauvreté et d'autres populations vulnérables à obtenir un revenu durable et des gains suffisants pour commencer à sortir de l'extrême pauvreté.

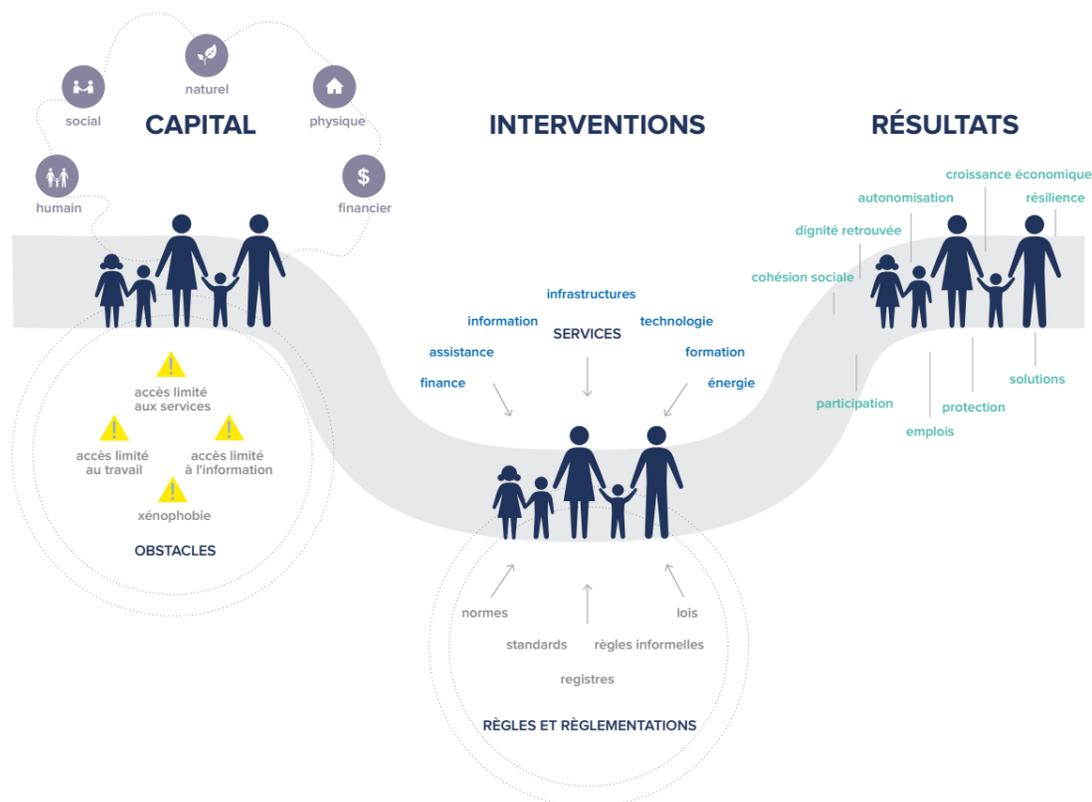
l'extrême pauvreté en Argentine, au Mozambique et au Soudan en 2017. L'organisation a également continué de soutenir les projets en cours dans six autres pays – au Burkina Faso, au Costa Rica, en Équateur, en Égypte, en Zambie et au Zimbabwe. Dans tous les pays, le HCR et l'ONG *Trickle Up* ont collaboré avec des parties prenantes du gouvernement et des ONG locales. Les activités du HCR visant

à promouvoir le modèle de progression ont suscité de l'intérêt de la part des acteurs gouvernementaux et du secteur du développement dans de nouveaux contextes, comme au Liban, en Ouganda et au Pakistan, qui se sont montrés désireux d'étudier les opportunités d'investir dans des programmes similaires intégrant les réfugiés.

### Système de marché inclusif

#### APERÇU | 2017

Améliorer les moyens de subsistance des populations relevant de la compétence du HCR et des communautés d'accueil par l'inclusion économique et financière.



Dans le cadre de ses efforts destinés à renforcer l'inclusion financière des réfugiés, le HCR a aussi établi un partenariat avec le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) pour mettre en place un mécanisme pluriannuel conjoint visant à améliorer la coopération avec les prestataires de services financiers dans dix pays. La création de ce nouveau mécanisme a permis d'encourager les prestataires de services financiers à ouvrir l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à

des crédits, à une épargne, à des services financiers et à la micro-assurance. Le HCR et l'Agence suédoise de coopération internationale et de développement (SIDA) se sont aussi associés à la Fondation Grameen Crédit Agricole pour mettre en œuvre un mécanisme de garantie de crédit en Jordanie et en Ouganda, permettant l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à des services financiers grâce à un mécanisme de garantie pour le prêteur, ainsi qu'à des prêts (pour de plus amples

informations sur les *Aides en espèces*, voir le chapitre *Apporter une aide vitale*).

### Promouvoir l'entrepreneuriat

En 2017, le HCR a intensifié sa collaboration avec les acteurs du secteur du développement et du secteur privé. Ces efforts ont contribué à démultiplier significativement les atouts de chacun et les ressources. Le HCR s'est engagé dans une initiative mondiale et collaborative visant

à améliorer l'accès des artisans réfugiés aux marchés internationaux, régionaux et locaux par le biais de l'initiative *MADE51* axée sur l'accès au marché, le design et l'autonomisation des artisans réfugiés. Le HCR a présenté des gammes de produits créés par des réfugiés en partenariat avec des entreprises locales du secteur social dans onze pays. Les produits ont été mis à l'épreuve du marché lors du salon professionnel *Maison et Objet* à Paris.

« C'est uniquement grâce à la vente de leurs produits que les artisans réfugiés pourront utiliser leur savoir-faire et toucher un revenu. En incluant des produits créés par des réfugiés dans leurs filières de distribution, les commerçants et les marques ont un rôle vital à jouer. Ils peuvent être parties prenantes de la solution »

— Filippo Grandi, Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

© HCR/M Nairobi



Kapya Katungwa, réfugié du Congo, dispose ses pièces lors d'un salon à Nairobi, au Kenya.

### Des débouchés commerciaux s'ouvrent pour les entrepreneurs réfugiés

Kapya est un réfugié de 40 ans qui vit au Kenya depuis qu'il a fui la guerre dans son pays en 2000. Il a emporté une seule chose avec lui : son talent de sculpteur. Il emploie aujourd'hui six réfugiés et trois Kenyans et il participe au programme de développement des entreprises du HCR.

« J'ai commencé à sculpter dans mon pays, le Congo, quand j'avais environ 20 ans. Il y a énormément d'arbres dans mon pays et le travail du bois fait partie de notre tradition », raconte Kapya.

Les artisans réfugiés sont confrontés à de nombreux défis dont un accès limité aux marchés locaux, nationaux et internationaux du fait de l'absence de documents, du manque d'informations sur les marchés existants et de l'inaccessibilité des services de développement de produits.



Le HCR travaille avec la FAO et le FIDA dans le cadre de programmes conjoints de développement agricole dans 12 pays, notamment pour le développement des chaînes de valorisation pour l'élevage, le fourrage, les récoltes et les légumes. Grâce à un financement de la Fondation IKEA, le HCR a continué d'œuvrer pour le développement des infrastructures d'irrigation et pour des interventions dans le domaine de l'élevage qui bénéficient

à la fois aux réfugiés et à la communauté d'accueil à Dollo Ado, dans le sud de l'Éthiopie (voir le résumé régional *Afrique*). À la fin de 2017, les résultats semblaient positifs avec des opportunités d'emploi autonome fournies à plus de 1 500 ménages notamment dans les secteurs de l'irrigation, de l'agriculture, de l'élevage, de la gestion du bétail et de la maroquinerie.

## Promouvoir le droit au travail

De nouvelles politiques accordant aux réfugiés des droits plus importants pour encourager leur autosuffisance et leur inclusion ont été adoptées, ou sont en cours d'application, dans des pays comme Djibouti et l'Éthiopie.

Bien que les gouvernements des pays d'accueil, les acteurs du secteur du développement et du secteur privé et le HCR aient fait des progrès importants pour améliorer l'autosuffisance des réfugiés, l'accès à un emploi légal et à un travail décent reste limité dans certains contextes.

Plusieurs pays appliquant le CRRF ont commencé à adopter de nouvelles politiques permettant aux réfugiés de bénéficier de services sociaux essentiels dans les mêmes conditions que les nationaux, dans le cadre d'efforts visant à fournir des services intégrés à la fois aux réfugiés et aux communautés d'accueil (voir le chapitre *Élargir les partenariats*).

Afin de promouvoir l'accès des réfugiés aux marchés du travail locaux, le HCR a approfondi sa collaboration avec l'OIT et

l'OCDE en 2017. Une recommandation de l'OIT concernant « l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience » a servi d'outil de plaidoyer et de point de départ utile pour des entretiens avec les parties prenantes sur l'accès des réfugiés à l'emploi et au travail décent. Le HCR et l'OCDE ont travaillé avec des acteurs du secteur privé pour s'attaquer aux obstacles à l'emploi des réfugiés et ont fait campagne pour que les réfugiés aient accès au marché du travail dans les pays de l'OCDE. Les quatrièmes dialogues de l'OCDE qui ont eu lieu au Canada ont permis à 36 employeurs du secteur privé de discuter et d'élaborer des recommandations afin de lever les obstacles à l'emploi des réfugiés. Une note de synthèse conjointe du HCR et de l'OCDE a été publiée et sa promotion assurée auprès des principaux défenseurs des réfugiés dans les pays de l'OCDE.



## Un nouvel avenir pour des réfugiés afghans au Tadjikistan grâce au HCR et à l'Hôtel Sheraton

Le Tadjikistan est le pays qui accueille le plus grand nombre de réfugiés dans la région de l'Asie centrale, dont principalement 3 000 personnes originaires de l'Afghanistan voisin.

Afin d'aider tant les réfugiés que la population locale à affronter la concurrence sur le marché du travail, le HCR et l'Hôtel Sheraton ont lancé un programme innovant. Ce stage de formation de quatre mois est organisé deux fois par an. À l'issue de leur formation, les stagiaires obtiennent un certificat d'accréditation.

Nargis Alinazar Timuri, une réfugiée afghane déterminée de 27 ans, est l'une des cinq réfugiés sélectionnés pour ce programme pilote de stage aux côtés de cinq jeunes Tadjiks. Elle a été affectée au service chargé de l'entretien ménager. « *Après la première journée, je ne parvenais pas à dormir ; j'étais tellement impatiente !* » dit-elle. Leur petit groupe sera formé aux secrets de l'hôtellerie haut de gamme — du plus haut niveau de l'entretien ménager et de la restauration gastronomique, aux notions de base de gestion. « *Je me suis dit : j'ai l'occasion de me former dans un hôtel international* », raconte Nargis. « *Cela pourrait m'ouvrir des portes pour l'avenir, peut-être même un emploi dans un hôtel ailleurs dans le monde* ».



Nargis a fui l'Afghanistan et a été contrainte d'abandonner ses études. Elle a été sélectionnée dans le cadre du programme pilote de stage du HCR et de l'Hôtel Sheraton.



## DOMAINES D'INTERVENTION

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

### ENVIRONNEMENT DE PROTECTION FAVORABLE

#### DÉVELOPPER OU RENFORCER LA LOI ET LA POLITIQUE. EN 2017, LE HCR :

Plaider pour que la loi et la politique protègent, respectent et assurent le droit au travail des réfugiés

A apporté une contribution technique et une expertise en matière de protection pendant l'élaboration de la recommandation de l'OIT concernant « l'emploi et le travail décent au service de la paix et de la résilience ».

### SOLUTIONS DURABLES

#### AMÉLIORER L'AUTOSUFFISANCE ET L'ACCÈS À DES MOYENS DE SUBSISTANCE. EN 2017, LE HCR :

Soutenir et renforcer un environnement propice à l'inclusion économique des réfugiés

S'appuyant sur les résultats des consultations avec les employeurs du secteur privé en Europe et au Canada, le HCR et l'OCDE ont élaboré un plan d'action afin d'encourager les employeurs à engager des réfugiés.

A collaboré avec l'OIT pour collecter des fonds afin de mettre en œuvre des projets dans le domaine des moyens de subsistance fondés sur le marché. Cela a conduit à l'élaboration d'une proposition de projet agricole et à l'approbation d'un financement initial de 6,1 millions de dollars au Cameroun.

Promouvoir l'inclusion financière des réfugiés

A renforcé son partenariat avec SIDA pour mettre en œuvre un mécanisme de garantie de crédit d'un montant de 15 millions de dollars en Jordanie et en Ouganda.

A développé les services financiers pour les réfugiés en s'associant à *Financial Sector Deepening Africa* au Rwanda pour mener une analyse du marché et un « concours de design » pour les prestataires de services financiers.

A créé un partenariat avec le FENU pour mettre en place un mécanisme d'assistance technique pour les prestataires de services financiers dans 10 pays, ainsi que des activités de recherche sur les questions touchant à l'accès des réfugiés à des possibilités de transferts de fonds abordables.

Augmenter les niveaux de revenus et les opportunités d'emploi des réfugiés pauvres et très pauvres de manière coordonnée

En partenariat avec l'ONG *Trickle Up*, a déployé le modèle de progression en faveur des réfugiés et des membres des communautés d'accueil les plus pauvres et les plus vulnérables dans 3 pays (Argentine, Mozambique et Soudan). Il a également continué de soutenir les 6 projets pilotes en cours (au Burkina Faso, au Costa Rica, en Équateur, en Égypte, en Zambie et au Zimbabwe) pour la mise en œuvre de la stratégie.

En partenariat avec la FAO, a lancé des programmes agricoles conjoints pour les réfugiés dans 12 pays.

Augmenter la capacité technique des opérations pays du HCR pour les programmes dans les domaines de l'inclusion économique et des moyens de subsistance

A formé des membres de son personnel et de ses partenaires dans 18 opérations et a aidé à mesurer l'impact des interventions dans le domaine des moyens de subsistance grâce à des indicateurs de subsistance révisés, des enquêtes et des outils sur téléphones mobiles.

A déployé des experts des moyens de subsistance dans 13 opérations, dont 10 identifiés grâce au fichier des spécialistes des moyens de subsistance.

A formé 50 membres de son personnel et de ses partenaires sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique, notamment dans le cadre d'une session de formation mondiale qui s'est tenue en Hongrie et d'une session de formation au Cameroun associant des acteurs gouvernementaux, humanitaires et du secteur du développement.

A publié conjointement avec l'OIT le « Guide des interventions d'appui aux moyens de subsistance axées sur le marché en faveur des réfugiés » en 4 langues et l'a communiqué à son personnel sur le terrain et à d'autres praticiens.

A formé 40 participants du HCR, de l'OIT, des organismes gouvernementaux, du secteur privé et de la société civile aux interventions d'appui aux moyens de subsistance axées sur le marché en faveur des réfugiés. Ce cours, dispensé par le HCR et le CIF-OIT sera organisé chaque année à l'avenir.

Améliorer la planification stratégique pour l'inclusion économique et les moyens de subsistance

En collaboration avec l'OIT, a aidé 6 pays (Argentine, Cameroun, RDC, Djibouti, Pakistan, et Tunisie) à réaliser des analyses de marché et des chaînes de valorisation. Les résultats des évaluations ont été utilisés pour concevoir des stratégies d'inclusion économique et de moyens de subsistance axées sur les marchés.

En coopération avec le FIDA, a élaboré une étude pour cibler les réfugiés qui bénéficieront d'un projet sur 3 ans dans le domaine de l'élevage dans 4 districts de Jordanie.

## ACCÈS À L'ÉNERGIE ET À UN ENVIRONNEMENT SAIN



Une réfugiée burundaise travaille dans une pépinière de plantation d'arbres créée par l'ONG Relief to Development Society dans le camp de Nduta, en République-Unie de Tanzanie.

Près de 10 millions de personnes déplacées de force vivent dans des camps. La grande majorité d'entre elles n'ont qu'un accès limité à l'énergie pour cuisiner, s'éclairer, étudier ou mener des activités de subsistance. De nombreux camps et installations pour réfugiés sont situés dans des zones écologiquement fragiles qui sont également vulnérables au changement climatique (voir le chapitre *Sauvegarder les droits fondamentaux*). En 2017, le HCR s'est attaqué en priorité aux risques écologiques qui menacent les personnes relevant de sa compétence et les communautés d'accueil et s'est efforcé d'atténuer les impacts des dommages causés à l'environnement.

### Accès à l'énergie

Conformément à sa stratégie mondiale pour un accès sûr aux combustibles et à l'énergie (SAFE) élaborée en 2014, le HCR a continué de traiter de la question de l'énergie comme une question transversale. L'organisation a mis l'accent sur le développement des

énergies vertes pour la cuisine, l'électricité, l'éclairage ainsi que sur l'utilisation d'énergies non polluantes et abordables dans les écoles pour réfugiés et les centres de santé et communautaires.

S'appuyant sur l'approche du CRRF, le HCR a révisé ses outils et indicateurs de surveillance pour améliorer la manière de mesurer l'impact de ses programmes dans le domaine de l'énergie et permettre de baser la programmation des interventions des partenaires du secteur privé et du développement dans les installations pour réfugiés sur des données d'observation. Les enseignements tirés de l'utilisation de combustibles moins polluants pour les ménages et pour les communautés et de la dépendance plus limitée aux combustibles fossiles ont été pris en compte pour rendre la programmation future plus efficace. Le HCR a aussi mis l'accent sur l'amélioration de l'accès des réfugiés aux énergies non polluantes pour améliorer leur santé et leur bien-être, en

Selon les estimations, assurer les besoins de base en énergie des réfugiés hébergés dans des camps revient à plus de 500 millions de dollars par an.

particulier ceux vivant dans des camps. L'amélioration de l'accès des réfugiés et des communautés d'accueil à l'électricité et à l'éclairage renforce leur sécurité et leur dignité et leur donne la possibilité de travailler et d'étudier plus tard. En Éthiopie, le HCR a ainsi créé des coopératives énergétiques au sein des communautés réfugiées et des communautés d'accueil,

leur permettant d'acheter de l'énergie pour leurs activités commerciales, de subsistance et ménagères en utilisant des mini réseaux solaires pour compléter les sources d'alimentation électriques existantes. Des réfugiés ont également reçu une formation pour devenir vendeurs des produits de l'entreprise, ce qui leur offre une opportunité de gagner des revenus.



Une mère rapporte du bois de chauffage vers son abri, dans le camp de réfugiés de Mahama, dans la province orientale du Rwanda. Quand la nuit tombe, le camp est plongé dans l'obscurité.

### Lancement d'une campagne du Comité international olympique pour éclairer les camps de réfugiés

Près de 4 millions de réfugiés à travers le monde vivent aujourd'hui dans plus de 230 camps sans éclairage adéquat. Quand la nuit tombe, presque toutes les activités s'arrêtent, et les conséquences sont terribles. Les familles et la communauté n'ont pas la possibilité de se retrouver ou d'organiser des activités ; plus rien n'est possible, ni travail, ni sport, ni culture, ni éducation, ni musique.

Même les activités les plus anodines, telles que se rendre aux toilettes ou aller voir un ami peuvent être dangereuses pour les réfugiés, surtout pour les femmes et les jeunes filles qui s'exposent à un risque élevé de violences sexuelles et de genre.

Dans le cadre de sa campagne « À ton tour de briller », le Comité international olympique a fait équipe avec le HCR pour installer des éclairages pour les habitants du camp de réfugiés de Mahama, dans le nord du Rwanda, où vivent plus de 55 000 réfugiés qui ont fui les violences au Burundi voisin.



### Protection de l'environnement

Le HCR a aidé les réfugiés et les communautés d'accueil à accéder aux mécanismes de financement de l'action climatique pour leur permettre d'accroître leur résilience et les sensibiliser aux changements climatiques. Afin d'améliorer la compréhension et la gestion des ressources naturelles, l'organisation a collaboré avec des partenaires pour réaliser des évaluations de la biomasse et des ressources forestières et a élaboré des plans de gestion de l'environnement.

Pour mieux comprendre et atténuer les impacts environnementaux au cours des phases initiales critiques des urgences,

le HCR a collaboré avec des partenaires pour réaliser des évaluations de manière coordonnée dans les cas d'action humanitaire. Cette initiative visait à améliorer la coordination entre les acteurs humanitaires et environnementaux avant et après les catastrophes. Dans les régions accueillant des réfugiés Rohingyas au Bangladesh, la suppression de la végétation sur les collines a provoqué une érosion et augmenté les risques de glissement de terrain et d'inondation. Le HCR a collaboré avec le Centre asiatique de préparation aux catastrophes et le PNUD pour élaborer une carte des risques qui seront pris en compte dans les systèmes de préparation et d'alerte pour les réfugiés.



### Opération de reforestation dans le site de réfugiés de Minawao, au Cameroun

Alors que la région de Minawao au Cameroun fait face à une déforestation critique liée au réchauffement climatique et à l'activité de quelque 58 000 réfugiés nigériens, le HCR et ses partenaires, *Land Life Company* et *LWF*, ont démarré un projet de reforestation. Au cours des deux prochaines années, ils souhaitent planter — avec l'aide des réfugiés — 20 000 arbres à l'intérieur et autour du site, en s'appuyant sur la technologie du « cocon » pour permettre aux plantes de survivre dans un environnement hostile.



Le projet « *Make Minawao green again* » vise à combattre la déforestation causée par le réchauffement climatique et les activités humaines au Cameroun.

© HCR/Xavier Bourgois

Afin de remédier à certains impacts immédiats de la dégradation de l'environnement, le HCR a coopéré avec les communautés pour améliorer les pratiques de cuisson non polluantes pour les réfugiés et les communautés d'accueil. Ces pratiques ont permis de s'attaquer aux risques importants en matière de santé et d'environnement ainsi qu'aux risques sociaux liés aux combustibles de mauvaise

qualité. Au Tchad, l'introduction du bois à bon rendement énergétique a réduit de 27 pour cent la consommation mensuelle de bois par les ménages. Si les ménages continuent d'utiliser cette technologie de la même façon en 2018, cela pourrait économiser l'équivalent de la surface de 27 terrains de foot de forêts et éviter 331 tonnes d'émissions de CO<sub>2</sub>.

## DOMAINES D'INTERVENTION

## PRINCIPALES RÉALISATIONS

### BESOINS ET SERVICES ESSENTIELS

#### AMÉLIORER L'ACCÈS DE LA POPULATION À DES ÉNERGIES NON POLLUANTES. EN 2017, LE HCR :

##### Créer des solutions d'éclairage pour améliorer la sécurité dans l'obscurité

A installé des mini réseaux solaires en Éthiopie et au Népal pour fournir éclairage et électricité.  
A construit une centrale solaire de 12 mégawatt en Jordanie, qui fournit de l'électricité à 80 000 personnes dans le camp de Zaatar.

##### Améliorer l'accès aux produits et services énergétiques

A créé au Rwanda des opportunités de subsistance pour les réfugiés en facilitant l'accès du secteur privé aux camps et en vendant des appareils solaires portables afin d'assurer aux ménages un accès à une source d'éclairage durable.  
A formé des réfugiés au métier de vendeurs de produits, ce qui crée des opportunités génératrices de revenus.

##### Réduire les émissions de carbone

A lancé une initiative pour réduire les émissions du siège du HCR et le besoin de compensations dans le futur. La ferme solaire en Jordanie permet une réduction annuelle d'environ 14 000 tonnes de CO<sub>2</sub>.

##### Améliorer la santé et le bien-être grâce à des initiatives dans le domaine des énergies sûres

En collaboration avec d'autres organisations et le secteur privé, a mis en œuvre une stratégie pour trouver des « alternatives aux générateurs ». Un modèle de futures solutions d'énergie hybride est en cours d'élaboration en Éthiopie et au Zimbabwe.  
A finalisé les spécifications en matière d'achats de fourneaux améliorés dans le cadre d'accords à long terme avec des fournisseurs.  
Au Cameroun, a poursuivi le partenariat avec l'entreprise Landlife pour son cocon d'arrosage innovant qui aide les arbres à survivre et à prospérer dans des conditions difficiles. Il a installé 10 000 cocons d'arbres sur les terrains des camps et de la communauté d'accueil, dans la perspective d'améliorer la forêt de Zamay à long terme.

##### Renforcer les capacités et l'expertise ainsi que les partenariats

A renforcé ses partenariats avec le secteur privé et les ONG, notamment avec Eurelectric, Fondation Phillips Lighting, GIZ, *Practical Action*, Schneider et UNITAR afin d'améliorer l'accès des réfugiés à l'énergie.  
A actualisé et standardisé les méthodes d'évaluation de l'impact environnemental dans les situations d'urgence.

##### Affiner et améliorer les interventions dans le domaine de l'énergie grâce à la surveillance et à l'évaluation

A élaboré et amélioré les indicateurs énergétiques qui permettront de mieux mesurer (et surveiller) les programmes dans le domaine de l'énergie. L'organisation a testé ces nouveaux indicateurs au Burkina Faso, au Tchad, au Rwanda et en République-Unie de Tanzanie.